

Motion de M. Roman Juon et Mme Monique Cahannes: «Stationnement des deux-roues motorisés» .

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement
par le Conseil municipal lors de la séance du 13 novembre 2004)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- le report modal de la voiture sur les deux-roues motorisés a pris des proportions importantes;
- le nombre de places de stationnement ne suit pas l'évolution de ce mode de transport;
- le stationnement hors cases de ces véhicules entrave la libre circulation des piétons,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin de mettre à la disposition des deux-roues motorisés l'étage supérieur des parkings couverts situés en ville de Genève.